

# N°3650 - Chef-fe d'unité de nuit

Date d'impression : 10/11/2023  
Collectivité : Mairie de Lille

---

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Poste à pourvoir : N°3650 - Chef-fe d'unité de nuit  
Type de poste : Permanent  
Type d'emploi : Permanent  
Référence du poste : PERM/02771  
Date de recrutement souhaitée : 08/09/2021  
Date de fin de candidature : 31/12/2023  
Pôle : Vie Citoyenne Et Animation De Proximité  
Direction : Police municipale  
Service : Police Municipale  
Filière(s) : Police Municipale  
Catégorie(s) : B  
Cadre(s) d'emploi(s) : Chef de serv. police mun.  
Grade(s) : Chef de service, Chef de serv. princ. 2è cl., Chef de serv. princ. 1è cl.  
Famille métier : Management  
Métier : Management opérationnel  
Temps de travail : Temps complet

## PROFIL DE POSTE

Nom du profil de poste : Chef-fe de service de police municipale Encadrement d'une unité de nuit  
Finalité du poste :

Assure :

- le fonctionnement et l'encadrement des unités de nuits
- le lien opérationnel entre les agent-e-s affecté-e-s au service de nuit et la direction de la police municipale
- l'élaboration et la mise en œuvre des orientations et décisions des autorités municipales en matière de sécurité publique

Niveau de diplôme souhaité :

Conditions d'exercice :

Les unités de nuit de la police municipale assurent la tranquillité des riverains et sont chargées de la protection des bâtiments communaux.

Les nuits où l'activité nocturne est très importante, elles doivent gérer un public jeune et souvent alcoolisé.

Fonction(s) de rattachement :

**Chef-fe du service des unités d'intervention**

Fonction(s) encadrées :

**11 policier-ère-s municipaux-ales de catégorie C et C+**

Mission(s) :

Domaine administratif :

Assurer les missions en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique dans le cadre de la vie nocturne lilloise

Exécuter les arrêtés municipaux du Maire et des différents codes intéressant la vie nocturne

Faire respecter la charte de la vie nocturne

Protéger les bâtiments communaux

Assurer la surveillance de l'hôtel de ville la nuit

Domaine judiciaire :

Assurer la répression des infractions aux différentes lois et règlements

Interpeler les auteurs de délits, notamment sur les bâtiments communaux

Domaine managérial :

Manager des policiers municipaux

Animer les agents unités de nuit

Responsabilité(s) et résultat(s) attendu(s) :

Assurer le suivi des interventions ;

Garantir la mise en œuvre et le suivi des formations indispensables aux policiers municipaux ;

Assurer la coordination des unités de nuit avec celles de jour ;

Maintenir le dialogue avec les partenaires extérieurs liés à la vie nocturne ;

Garantir le bon fonctionnement du centre opérationnel de la police municipale de nuit ;

Garantir l'utilisation et la mise à jour de la liste des autorités municipales à aviser en cas d'incident grave ;

Assurer la gestion et le suivi des fiches missions sur le logiciel LOGITUD.

Interlocuteur(s) :

Interne : L'ensemble des services internes et externes à l'hôtel de ville

Externe : Police nationale – services de secours – commerçants et public de la vie nocturne

Compétences(s) métier :

Poste ouvert au cadre d'emplois des chefs de service de police municipale (catégorie B)

Participer à la définition des stratégies d'intervention

Proposer des plans d'action et des interventions d'ordre prioritaire

Coordonner les activités de police municipale avec le calendrier des événements et manifestations

Suivre le traitement des mains courantes et les rapports d'intervention

Compétences rédactionnelles

Compétences(s) comportementale(s) :

Sens de l'organisation et des responsabilités

Faculté d'adaptation et disponibilité

Capacité à travailler en équipe, capacité d'écoute

Esprit d'analyse et de synthèse

Autonomie et rigueur

Gestion de l'urgence

Permis :

Permis demandé pour la candidature : Oui

Habilitation(s) :

Régime indemnitaire : 30% TB + 539.19 €

Points de NBI : 15 points critère 31 décret 2006-780 PM

Indemnités spécifiques :

---